



Allianz Trade, votre partenaire de confiance à l'international

Leader mondial de l'assurance-crédit, nous vous accompagnons dans la gestion de votre poste clients en sécurisant vos transactions. Grâce à notre expertise et à notre réseau mondial, nous assurons un recouvrement et une indemnisation rapide de vos créances impayées. Notre force de frappe à l'international est un atout pour piloter sereinement vos projets à l'export.





Éditorial

5 Regards tournés vers les Amériques

Par Sophie Sidos Vicat

Actualités

7 La France conserve son attractivité malgré des vents contraires

Par la commission Attractivité de la France

Vu dans le monde

11 Forum Amériques : vers la nouvelle puissance économique de demain Par Sandrine Weisz

Union européenne

27 Défense européenne: où en est-on?

Par Bertrand de Cordoue

Le grand jeu américain

30 L'économie numérique, autre sujet de conflit transatlantique

Par Jean-François Boittin





Couverture: JannHuizenga/Istockphoto

Mexique: en quête de nouveaux partenaires

Dossier coordonné par Gaëlle Picut et Sandrine Weisz

- 38 L'envol économique mexicain
- 43 AGRO-INDUSTRIE: un secteur clé en mutation
- 46 LUXE: un marché mature et accessible
- 49 TOURISME: une destination touristique en plein essor

Interview

52 Catherine Drévillon, présidente du tribunal de commerce de Nanterre

Propos recueillis par Olivier Nifle

Veille

56 Le luxe à la française: tradition, innovation et rayonnement Par Gaëlle Picut

Événements CCE

- 59 Comité Grand-Est, le forum USA
- 61 Partenariat entre les CCE et des startups de la French Tech
- 62 Agenda









→ Éditorial



SOPHIE

Regards tournés vers les Amériques

ne large part de ce numéro est consacrée au continent américain dans sa globalité. Hasard de calendrier, le « forum des Amériques » des CCE, qui a accueilli plus de 500 participants à Mexico fin mars, coïncide avec un moment de l'histoire où les États-Unis soufflent le chaud et le froid sur les économies de la planète.

L'Amérique, c'est aussi le sud, et notamment le Mexique. Grand voisin des États-Unis avec une frontière commune de 3 500 km, le pays cherche à diversifier ses partenaires commerciaux. Notre dossier central met en lumière les opportunités qu'offre la deuxième économie sud-américaine (devancée de peu par le Brésil) aux entreprises européennes.

Quant aux autres rubriques, elles vous éclaireront sur les points saillants de la nouvelle édition de l'indice d'attractivité du territoire, le renforcement des capacités de défense de l'Union européenne ou encore le fonctionnement d'un grand tribunal de commerce.

En bref, un numéro riche à parcourir, en attendant de vous retrouver au prochain grand événement de notre réseau: le forum MENA (Middle East and North Africa), du 8 au 10 mai, au Caire. ■

Sophe Sidos - vicat

Sophie Sidos Vicat
Présidente des conseillers
du Commerce extérieur
de la France



La France conserve son attractivité malgré des vents contraires



Pour la 12° édition de l'Indice d'Attractivité du Territoire des CCE (IAT 2025) réalisé en janvier 2025, un record a été atteint : 2065 des 4500 CCE ont pris le temps de répondre à cette étude de référence. C'est une mine pour les acteurs publics d'autant que c'est la plus vaste édition par son nombre de répondants et le nombre de pays qui donnent leur avis. Et même si le contexte est difficile pour les investissements en Europe, le résultat montre que notre pays conserve son attractivité.

Par Gilles Widawski, président, Elisabeth Le Masson, vice-présidente, Bénédicte de Peretti¹ membre de la commission Promotion de l'Attractivité de la France et Andréas Oosterlinck-Loulier, chargé de mission

epuis 7 ans, la France s'est imposée comme une destination de premier plan pour les investissements directs étrangers (IDE) en Europe. Grâce aux réformes économiques engagées, une fiscalité plus compétitive et un soutien renforcé à l'innovation, le pays a retrouvé de l'attractivité. Leader en Europe depuis 2019 pour l'accueil des IDE (en nombre de projets), la France a séduit les investisseurs

par un environnement propice à la croissance, une main-d'œuvre qualifiée et des infrastructures modernes.

Et l'IAT 2025 l'a confirmé: si le contexte aurait pu entraîner un décrochage, force est de constater que la France a su conserver son attractivité auprès des investisseurs internationaux, et apparaît notamment comme une terre d'innovation reconnue. Mais si la dynamique reste positive, les répondants ont noté toutefois que le pays doit faire face à certains

1. Présidente du comité Allemagne et membre du conseil d'administration défis. Le manque de stabilité législative, réglementaire et fiscale, et la lourdeur administrative figurent parmi les principaux points d'amélioration identifiés, dans un contexte de concurrence croissante de certains de nos voisins. Néanmoins, la qualité de nos compétences et infrastructures, notre excellence en innovation et nos savoir-faire industriels demeurent des atouts solides que des réformes doivent permettre de convertir en avantages concurrentiels durables.

→ Actualités Indice d'attractivité du territoire 2025

ATOUTS SOLIDES ET POINTS D'AMÉLIORATION

LES POINTS FORTS DE LA FRANCE

- Infrastructures et innovation : 96 % des répondants saluent la qualité des infrastructures et 86 % soulignent la force du système de soutien à l'innovation.
- Sécurité juridique et protection sociale : 97 % mettent en avant la protection de la propriété industrielle, 88 % de la sécurité juridique et 94 % l'accès à une protection sociale de qualité.
- Compétences et formation: la qualité et la formation de la main-d'œuvre (91 %) et la facilité de recrutement (64 %) sont cités parmi les grands atouts de la France.
- Qualité de vie : l'environnement culturel (97 %) et la facilité d'accès et de choix de formation pour les enfants (85 %) sont également perçus comme des atouts.
- Énergie: la politique énergétique de la France est jugée positivement par 64 % des répondants.

LES POINTS D'ATTENTION

- Complexité de la réglementation et du droit social : 79 % des répondants notent la complexité des procédures administratives et le manque de flexibilité du droit social.
- Stabilité réglementaire et fiscale: 75 % perçoivent un risque de dégradation de l'environnement fiscal et 62 % de l'environnement législatif et réglementaire.
- Sécurité: pour la deuxième année consécutive, 55 % des CCE estiment que ce critère est à améliorer, notamment pour les entreprises étrangères.
- Compétitivité de la main-d'œuvre : 51 % estiment que la compétitivité de ses coûts de main-d'œuvre face à ses concurrents européens est un point d'amélioration souhaitable. ■

Une perception variable selon les régions d'implantation

Intéressant de voir que suivant la région d'implantation des CCE, la perception s'avère légèrement différente. Les CCE basés en Europe, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Eurasie – qui reportent les perceptions dans leur entreprise mais également dans leur écosystème- sont plus optimistes quant à l'attractivité que ceux installés en Amérique

du Nord, en Asie-Pacifique et en Afrique.

Les répondants sont plutôt confiants quant à la capacité de la France à attirer des sièges sociaux européens (57 %), mais surtout des centres de recherche et développement (79 %). Ces derniers sont clairement plébiscités par les CCE d'Amérique du Nord, d'APAC et d'Eurasie (>80 %). Par ailleurs, la France conserve des atouts importants dans plusieurs secteurs d'avenir

tels que l'intelligence artificielle (53 %), l'énergie et la décarbonation (79 %). L'enquête indique un renforcement de l'attractivité pour ces activités. Les CCE d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient les voient particulièrement porteuses.

Concurrence européenne: l'Espagne nouveau challenger

Si l'Irlande et les Pays-Bas restent des challengers solides, l'Espagne et l'Italie gagnent du terrain. L'Espagne, en particulier, se positionne comme un concurrent montant. 83 % des répondants la considèrent attractive, et plus d'un quart la place désormais en tête des destinations européennes (hors France). Plusieurs éléments justifient une telle situation favorable de l'Espagne dans le champ de son attractivité: un coût de la vie raisonnable, une qualité de vie élevée, des infrastructures de qualité, un accès facile au foncier, des coûts salariaux comparativement plus faibles, un niveau élevé de sécurité, une stabilité politique, une bonne croissance et plus généralement un dynamisme économique qui attire les investisseurs. L'Italie recueille 72 % de perception positive de son attractivité et les anticipations sont favorables pour que cette dynamique se poursuive en 2025. Là où l'Italie apparaît la moins attractive est dans le champ de la réglementation, 15 % seulement des répondants l'identifient comme un atout. Ces éléments négatifs sont en partie compensés par une excellente qualité de vie (54 % des répondants) pour les impatriés, et plus généralement par des conditions d'accueil favorables. Les CCE notent ainsi l'ascension des pays d'Europe du Sud, au détriment notamment de l'Allemagne dont l'attractivité est en perte de vitesse ces dernières années. Ceci est dû notamment aux coûts salariaux en forte hausse, à la suite de l'inflation élevée (15 % sur la période 2022-2024), à des coûts énergétiques peu compétitifs, une économie moins décarbonée que la France, et une insuffisance d'investissements dans les infrastructures depuis de longues années.

Le Royaume-Uni apparaît moins bien noté que les années précédentes. Ces chiffres peuvent encore être assimilés aux conséquences du Brexit. En dépit d'un niveau d'attractivité qui reste élevé autant dans la facilité d'implantation, dans

l'environnement business que dans celui réglementaire, 40 % des répondants pensent que la situation britannique risque encore de se dégrader en 2025.

Les leviers recommandés

Face à ces constats, les CCE recommandent avant tout de maintenir la compétitivité fiscale (75 %), de stimuler l'innovation (64 %), de poursuivre les réformes structurelles (61 %) et de mieux maîtriser les dépenses publiques (60 %).

« L'indice IAT 2025 souligne l'urgence de stabiliser l'environnement économique et réglementaire pour redonner confiance aux investisseurs » a indiqué la présidente des CCE, Sophie

Sidos Vicat en présentant l'étude aux acteurs publics. « Face à la concurrence de nouveaux pays et la nouvelle configuration géopolitique mondiale, il est plus important que jamais de mettre en avant les atouts de la France et capitaliser sur les efforts faits ces dernières années afin de conserver la pole position dans l'attractivité en Europe » a ajouté Gilles Widawski, président de la commission Promotion de l'Attractivité de la France des CCE en ajoutant que « les CCE sont pleinement engagés dans la défense des intérêts français partout dans le monde et prêts à y jouer un rôle actif, tout en restant des capteurs de notre image et de notre performance sur les marchés stratégiques ».





Empowering Businesses and Individuals





Jade-Fiducial.com

International tax treaties

Corporate tax returns

Individual income tax returns

Financial advisory

Bookkeeping

Reporting

Payroll

usa@Jade-Fiducial.com



ATLANTA . BOSTON . CHICAGO . FORT LAUDERDALE . HOUSTON LOS ANGELES . MIAMI . NEW YORK . ORLANDO . PALO ALTO PARIS . SAN FRANCISCO . WASHINGTON